Image not found or type unknown

usufruit et nue propriété

Par **CABERE**, le **01/10/2019** à **16:05**

Bonjour

j envisage lors d une cession d indivision d être nue propriétaire de la maison

mon frère en serait l usufruitier ,il a toujours vécu dans cette maison

Il est invalide,aurai je le droit d habiter avec lui pour l aider,d autre part s il doit aller en EHPAD aurai je le droit de venir habiter cette maison,?Laide sociale ne va t elle pas me demander un loyer pour aider au réglement de l hébergement sa pension étant insuffisante?

Ne vaut il pas mieux opter pour un droit d usage et d habitation pour lui,moi étant la propiétaire?

Merci de m apporter une réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés